

# Congrès national de l'Union Française pour le suffrage des femmes

Le Congrès de l'U.F.S.F. avait amené à Paris un grand nombre de déléguées et si tous les départements n'ont pu être représentés la plupart avaient tenu cependant à partager nos travaux.

Ce que nous voulons dire tout d'abord c'est l'excellente atmosphère qui régna pendant ces deux journées et l'esprit d'union qui ne cessa de se manifester dans toutes les interventions et tous les rapports. Les discussions sur le rapport moral permirent aux congressistes d'affirmer leur reconnaissance aux anciens combattants et de dire le prix qu'elles attachaient à leur concours. Une lettre leur sera envoyée pour marquer une fois de plus la grande importance que nous attachons aux vœux et aux démarches déjà tentées en notre faveur.

La déléguée de Belfort indiqua cependant la nécessité pour l'Union de se faire représenter dans leurs réunions, car, dit-elle, si la Confédération est gagnée à nos idées tous ses groupements ne le sont pas et elle-même a pu se rendre compte que des réactions pourraient se manifester si nous ne suivions pas de près le mouvement.

Après cette intervention, Mme Dufays rendit compte d'une démarche faite au Sénat par la Fédération de l'Est. M. Jacquy, sénateur de la Marne avait lui-même proposé à la dernière assemblée de la Fédération de l'Est, d'organiser une réunion de sénateurs de l'Est quand les délégués de ces départements viendraient à Paris. La réunion très cordiale et les suggestions qui furent données à nos amies prouvent que c'est là un excellent moyen d'action et la présidente insista auprès des autres Fédérations pour qu'elles suivent l'initiative de Mme Dufays.

Pour la même fédération, Mme Foinant parla de l'utilité de la propagande suffragiste dans les campagnes montrant l'intérêt que les paysans et les paysannes portent à notre cause, la bonne grâce que mettent les municipalités à nous recevoir alors que nous avons tant de peine à réunir un public dans les villes. Nous avons dans les campagnes, dit Mme Foinant, des auditeurs attentifs et intéressés et elle raconta non sans humour que le succès de ses conférences avait ému jusqu'à la préfecture. « Enfin, lui dit-on, dans quel but faites-vous tout cela? ». Et elle n'eut pas de mal à répondre que si invraisemblable que cela puisse paraître, c'était uniquement pour obtenir le vote! Habitude de songer toujours aux ambitions personnelles lorsqu'on voit quelqu'un servir une idée avec quelque énergie! »

En ce qui concerne l'action auprès des sénateurs, Mme Roux, de Lorient, indiqua ce que faisait son groupe pour agir sur leurs femmes. La Française, annonça-t-elle, que les femmes viennent d'obtenir le vote dans un point quelconque du globe, aussitôt Mme Roux écrit aux femmes des sénateurs : « Nous ne doutons pas, Madame, du plaisir que vous aurez en apprenant que les femmes des îles Philippines viennent d'obtenir le suffrage, etc. ». Et nul doute, ajoute Mme Roux, qu'à l'heure du déjeuner la femme du sénateur ne communique à son mari cette excellente nouvelle!

A propos de la Française encore, d'autres groupes suggèrent qu'il faudrait que chacun d'eux en reçoive plusieurs abonnements pour découper les articles qui peuvent intéresser soit les services d'hygiène, soit les œuvres sociales, soit toute autre catégorie de personne, afin de prouver que les féministes s'intéressent aux questions d'ordre général et que leur désir de voter a des bases sérieuses.

A propos de la presse féministe, l'assemblée regretta qu'un grand illustré féminin ait suspendu depuis quelques semaines sa page féministe et les déléguées se promirent d'écrire au journal pour en demander le rétablissement.

La présence de déléguées du Maroc et de la Tunisie amena le Congrès à par-

ler de la situation de la femme indigène et le Dr Broido de Casablanca, indiqua les difficultés qui se présentent à cet égard dans un pays de protectorat. Elle pense qu'il serait plus facile de commencer par l'Algérie. La déléguée de la Tunisie indiqua que des femmes musulmanes faisaient partie du comité de Tunis et qu'elles s'intéressaient vivement au sort de leurs sœurs malheureuses.

Dans cette première journée le Congrès eut encore à s'occuper de la participation de l'U.F.S.F. aux forces morales et spirituelles de la France. Mme Brunsvicg expliqua comment devrait se comprendre cette action et elle indiqua que l'U.F.S.F. qui doit rester neutre sur les questions politiques et religieuses n'aurait jamais pu participer à un tel mouvement si dans sa pensée le spiritualisme et la moralité n'étaient pas aussi bien le fait des croyants que des libres penseurs. Et à l'unanimité le Congrès approuva le mouvement engagé, se félicita des résultats déjà obtenus à Paris et à Lyon et souhaita que dans les autres villes un mouvement analogue s'organise. Les Fédérations vinrent ensuite donner le compte-rendu de leur activité. A propos de Saint-Etienne, la présidente demanda à Mlle Levailant de parler de l'action menée dans cette ville au moment des élections consulaires. Mlle Levailant indiqua alors qu'une propagande fut non seulement faite dans la presse pour inciter les femmes à participer aux élections, mais qu'une grande conférence fut organisée avec le concours de juges consulaires et des présidents d'associations commerciales, réunion qui remporta un très vif succès.

Renouvelant le vœu du Congrès de Bordeaux, le Congrès national demanda alors que des tracts soient préparés par l'U.F.S.F. pour être distribués aux femmes dans la période où elles doivent se faire inscrire sur les listes électorales, qu'il s'agisse des élections aux prud'hommes ou des élections consulaires. Il est bien certain que des femmes qui auront pris la peine de se faire inscrire iront ensuite voter; c'est donc au moment de l'inscription que la distribution devra être faite. Une commission composée de Mlle Levailant, de Mmes Tiers et Vavasseur fut alors désignée pour préparer le tract qui sera imprimé ce mois-ci. Les groupes de l'U.F.S.F. devront donc adresser immédiatement leurs commandes, car les listes d'inscriptions aux élections consulaires sont ouvertes dans toute la France du 1<sup>er</sup> au 15 septembre; c'est donc dans la dernière semaine d'août que ces tracts devront être distribués.

En ce qui concerne les cours d'éducation civique organisés par plusieurs groupes, de nombreuses déléguées affirmèrent leur utilité; les avis furent partagés quant à la participation des représentants des partis politiques. Certains partis ne répondant pas à l'appel, le groupe donnait parfois, malgré lui, l'impression d'avoir l'opinion des conférenciers qui s'étaient dérangés! Il vaut donc mieux se borner à faire enseigner quelques notions de droit administratif, constitutionnel, civil et pénal par des professeurs autorisés. En Savoie la question des partis politiques fut traitée par des professeurs appartenant à différents partis, ce qui put éviter les inconvénients dont il a été fait mention.

Une discussion s'éleva également sur la question de l'entrée des femmes dans les partis, certains groupes considérant la chose utile, d'autre continuant à croire qu'elle ferait plus de mal que de bien. Mlle de Roveredo soutint avec énergie que les féministes ont intérêt à ne s'affilier à aucun parti et à ne pas se trouver embriaguées au moment où l'on aura besoin de forces neuves.

Mme Déplat ayant montré les bons résultats obtenus par son service d'entraide et par le cercle féminin, un grand nombre de groupes souhaitait la création de ser-

VICES analogues, la présidente fait remarquer que pour certains groupes il est excellent d'avoir des œuvres annexes à condition que l'on ne perde pas de vue le premier rôle du groupe, c'est-à-dire le suffrage. Et un message de Mme Fages d'Avignon empêchée d'assister au Congrès attirait précisément son attention sur ce point.

Mme Roques rappela le Congrès de Bordeaux qui avait réuni les Fédérations du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et de l'Ouest; des conférencières y sont demandées pour différentes villes. La présidente pense que les conférencières peuvent en effet rendre de grands services mais à la condition qu'il y ait auparavant une ou deux personnes décidées à organiser ensuite l'action, sinon les conférences n'ont aucun résultat en profondeur.

La Fédération du Centre, du Val de Loire et du Nord rappellent brièvement leur activité. Mme Canque s'efforcera d'organiser avec les Eclairiers une action pour les Forces Morales et Spirituelles. Mme Launey voudrait consolider sa fédération et Mme Prouvovoyeur dit à son tour sa volonté de développer nos groupements du Nord. Mme Malaterre-Sellier de retour d'Allemagne (par le dernier train qui quitta Munich avant les événements actuels) donne un aperçu de la situation. Au point de vue économique, notamment la situation lui a semblé tragique, quant au point de vue moral, comparant l'état d'esprit de la France et celui de l'Allemagne, elle raconta que se trouvant en Allemagne au moment de l'anniversaire du traité de Versailles, elle avait appris que par ordre du Gouvernement toutes les maisons devaient être pavisées avec des drapeaux en berne. Courageusement pourtant, certains n'en firent rien. Qui à Paris songea à mettre des drapeaux pour fêter la victoire?

Mme Malaterre-Sellier fit ensuite le récit d'une réunion dont les autorités catholiques de Munich avaient pris l'initiative et où se trouvaient présents le représentant de l'église protestante et le grand Rabbin. La persécution n'était elle pas la même maintenant pour tous ceux qui voulaient rester fidèles à leurs religions?

Dans les cercles féminins, Mme Malaterre-Sellier trouva beaucoup de courage et d'énergie et dans certains milieux politiques, avant même, que n'aient éclaté les événements récents, elle remarqua certains chefs qui souffraient du régime et souhaitaient s'en retirer pour avoir plus de liberté d'action. Le monde est plus malade qu'il ne l'a jamais été, conclut Mme Malaterre-Sellier. A nous d'avoir le souci de parer à tous les dangers. La France doit être vigilante et s'unir avec tous les pays qui veulent comme elle un monde basé sur la moralité et la liberté.

La journée du dimanche commença par le règlement des questions administratives, le rapport financier fut adopté à l'unanimité et les membres suivants furent élus au comité central : membres sortants et rééligibles : Mmes Angles, de Bois-Roger, de Coubertin, Coulmy, Carr, Grinberg, Gadaud; Kraemer-Bach, Launey, Lenoël, Misme, Pichon-Landry, Schwab, Vallé-Genairon, Valette. Membres nouveaux : Mme Déplat, présidente du groupe de Nice et Mme Pauphilet, présidente du groupe de Lyon.

Le Congrès entendit ensuite le rapport de Mlle Angles sur l'Union féminine pour la Paix et la S.D.N.

Elle fit appel aux groupes soit pour organiser une section de l'Union Féminine, soit pour nommer une déléguée, qui resterait en relations avec Paris pour étudier les grands problèmes se rapportant à l'organisation de la Paix. Elle indiqua quelques-uns des problèmes qui sont à l'ordre du jour de nos préoccupations et montra qu'il ne s'agissait pas de faire œuvre politi-

que, mais travail d'éducation et de propagande. Mlle Levailant parla ensuite de l'enfance en danger moral et montra que les lois actuelles sont suffisantes pour enlever l'enfant malheureux à un milieu démoralisé ou pour sauver l'enfant martyre d'une famille indigne. Il s'agit seulement de connaître la loi et de savoir l'interpréter. Nous donnerons plus tard les parties essentielles de ce remarquable rapport.

Mme Kraemer-Bach et Mme Martinache de Lille prirent part avec beaucoup d'autorité à la discussion qui suivit et les déléguées furent vivement intéressées de voir que la magistrature avait de plus en plus le souci de s'appuyer sur l'action sociale.

Mme Schwabe prit ensuite la parole pour demander au Congrès de se prononcer sur le vote familial. Cette question et celle du suffrage des femmes ayant été mêlées à la Commission de la Réforme de l'Etat.

Mme Schwab estime indispensable de prendre à ce sujet une détermination. Il y a là, dit-elle, deux questions distinctes, qu'on ne saurait confondre. La présidente de l'U.F.S.F. se plaçant uniquement au point de vue des statuts de l'U.F.S.F., rappela que si, comme Mme Schwab, elle estimait nécessaire de séparer complètement les deux questions, elle ne pouvait pas demander au Congrès de se prononcer pour ou contre une réforme, estimant que l'U.F.S.F. doit se borner à demander le suffrage tel qu'il est ou pourra être accordé aux hommes. Nous devons donc tout d'abord réclamer le vote tel qu'il existe actuellement, chacun de nos membres pouvant ensuite se prononcer pour ou contre le vote familial.

Sans prendre de vœu formel le Congrès estima pourtant que les questions devaient être étudiées séparément et ne pas être confondues lorsque la question du vote des femmes serait posée au Parlement.

La dernière séance fut prise en grande partie par le très beau rapport de Mme Germain sur la question du travail féminin. Il ne nous est malheureusement pas possible de résumer cette importante étude en quelques lignes; nous en publierons d'ailleurs des extraits dans un de nos prochains numéros. Ce que nous devons en retenir dès maintenant, c'est que Mme Germain confirmera les résolutions du Congrès de 1933 proclamant le droit du travail pour tous, renouvelant nos vœux d'étudier sans délai comment peut se concilier le travail de la femme avec ses devoirs de mère. Et c'est dans cet esprit qu'elle chercha tous les moyens possibles d'y parvenir par une meilleure organisation du travail, par une politique du logement, par une éducation familiale et ménagère, etc... Les applaudissements de l'assemblée la remercièrent de son beau travail dont les conclusions furent adoptées par tous.

Madame Thibert, déléguée par le B.I.T. au Congrès International des femmes vint à titre amical nous donner quelques détails sur les récents débats de la Conférence Internationale du Travail concernant la modification de la Convention sur le travail de nuit des femmes dont on trouvera par ailleurs les textes.

Nos amies étrangères prirent ensuite la parole. Mlle Gourdy vint apporter au Congrès le salut des femmes Suisses. De la belle lettre que nous envoya Mme Leuch, présidente de l'Association Suisse, nous retenons cette phrase : « Puisse le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'U.F.S.F. être une source de joie et de courage pour toutes celles qui travaillent pour la cause, et puisse-t-il faire naître les forces pour le nouvel élan qui surmontera les derniers obstacles : c'est le vœu ardent de vos sœurs de la Suisse ».

Ces paroles furent très vivement applaudies par l'assistance. Mlle Gourdy annonça ensuite le prochain Congrès qui aura lieu à Istanbul pendant les vacances de Paques 1935. Elle fit appel aux déléguées et les invita à venir nombreuses. Puis, abor-

dant le travail des femmes à la S.D.N. elle montre leur rôle et celui de la S.D.N. dans des questions qui nous préoccupent tout particulièrement, celle de la traite des femmes et de la protection de l'enfance.

La princesse Cantacuzène avec sa belle éloquence, fit part de l'action des femmes roumaines et renouvela son vœu de voir les femmes rester en dehors des partis politiques assurant que l'union nationale qui s'est faite actuellement entre les différents partis roumains, était un succès pour la ligne politique tracée par les femmes roumaines.

Mme Adèle Schreiber, ancienne députée au Reichstag, vice-présidente de l'Alliance internationale vint elle aussi parler de l'action des femmes dans le monde; elle le fit avec infiniment de tact et de délicatesse écartant toute politique de son discours.

Quant à Mme Plaminkova, toujours ardente, elle tint à dire qu'elle n'était pas de l'avis de certaines de ses collègues et du Congrès lui-même quand il semblait mésestimer le travail parlementaire. Elle pense, au contraire, que l'action parlementaire est nécessaire et que c'est au public à s'amender s'il désire avoir des représentants de valeur. Les parlementaires sont mauvais, dit-elle, quand sont mauvais ceux qui les choisissent; et en femme accoutumée au travail et à l'action elle pense qu'il ne faut pas se payer de mots, et rejeter sur d'autres les responsabilités. Mme Plaminkova a plus que jamais confiance dans la portée du travail féminin et elle termine sur ces mots reconfortants.

Mme Malaterre-Sellier remercia ensuite les déléguées Françaises et étrangères qui avaient participé au Congrès et les félicita du concours si précieux qu'elle avaient apporté à nos travaux.

C. B.

1934-07-07  
n° 1116